



**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
Projet de « *Protection de la Faune Sauvage dans la
Réserve de Foloningbè par une Gestion Intégrée et
Participative* »**

PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

**Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de
Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative**

**Termes de Reference pour le Recrutement du
Conseiller Technique Principal International (CTA)**

Financement : GEF8

Novembre 2025

I. Informations sur le Poste

Titre: Conseiller Technique Principal (CTP/CTA), Expert International du Projet « *Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Faune de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative* »

Lieu : Kankan avec de multiples déplacements dans les zones d'intervention du Projet

Superviseur : Directeur National du Projet

Type de contrat : Contrat de service

Durée de contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement

II. Contexte Organisationnel

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable. Ces pratiques contribuent à la perte d'espèces sauvages, à la dégradation de l'habitat et à la fragmentation des habitats dans la Réserve Naturelle de Foloningbè (RNF), d'une superficie de 537 767 hectares, malgré les efforts de conservation déployés.

Pour répondre à ces défis, la Guinée a obtenu un financement du FEM-8, avec l'appui du PNUD, dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement de FEM-8 (GEF-8 GWP), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Protection de la faune sauvage dans la réserve de Foloningbè par une gestion intégrée et participative » pour une durée de 5 ans.

Ce projet fait partie des 15 initiatives nationales soutenues dans le cadre de ce programme. Il vise à lutter contre les facteurs de perte de biodiversité dans l'une des principales réserves de faune de la Guinée, la RNF, grâce à une approche coordonnée et intégrée de la protection de la faune et de la gestion des paysages, résiliente face aux changements climatiques.

Pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de quatre composantes principales, visant à (i) la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ; (ii) l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ; (iii) la faune sauvage au service de la prospérité ; (iv) la Coordination et échange de connaissances pour un impact transformationnel.

Ce projet contribuera aux bénéfices environnementaux mondiaux (BEMs) : 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En s'appuyant sur la plateforme de connaissances du GWP, le projet encourage également une collaboration régionale, un partage des savoirs et une meilleure intégration des politiques pour garantir la durabilité à long terme de la biodiversité et des écosystèmes de la RNF.

Pour la mise en œuvre de ce projet sous le FEM-8/GWP, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), à travers l'Office Guinéen des Parcs Nationaux

et Réserves de Faune (OGPNRF), et en partenariat avec le PNUD-Guinée, engage un processus de recrutement d'un Conseiller Technique International du Projet.

III. Portée des travaux

Le Conseiller Technique Principal (CTA), expert international, apportera des conseils techniques pour la conception et la mise en œuvre des activités du projet. En collaboration étroite avec le Coordonnateur National/Chef de projet, le CTA jouera un rôle clé dans la réalisation des résultats attendus du projet, veillera à la coordination des contributions techniques et assurera la révision des termes de référence ainsi que des livrables des consultants et des sous-traitants.

IV. Fonctions et responsabilités

Sous la supervision du Coordinateur National/Chef de Projet et en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, le Conseiller Technique Principal apportera des conseils techniques pour la conception et la mise en œuvre des activités du projet :

- Fournir une assistance technique pour les activités du projet, y compris celles liées à la planification, au suivi et à l'exploitation du site, et d'assumer le contrôle de la qualité des interventions.
- Fournir une assistance technique pour les activités du projet, y compris celles liées à la planification, au suivi et à l'exploitation du site, et d'assumer le contrôle de la qualité des interventions.
- Fournir une assistance technique à l'UGP pour la mise en œuvre des activités clés du projet, en particulier le développement d'activités génératrices de revenus pour les communautés locales (produit 3.1.1), l'utilisation durable des ressources naturelles (produit 3.1.2), la promotion des partenariats public-privé-communautaire (produits 3.1.1/3.2.2).
- Soutenir l'identification, la mobilisation et l'embauche d'experts individuels pour l'élaboration du MDP ; contribuer au développement du contenu du MDP ; soutenir l'engagement des parties prenantes dans le processus du MDP ; et appuyer la finalisation, la validation et la diffusion du MDP.
- Soutenir l'identification et la mobilisation de l'expertise requise pour développer des mécanismes de restauration dans la RNF ; capitaliser sur les meilleures pratiques en Guinée et dans la sous-région ; surveiller les impacts et les résultats des mesures de restauration ; et renforcer les capacités locales dans ce domaine.
- Fournir un appui technique pour l'identification d'experts pour la formation des agents et des écogardes ; la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation des efforts de lutte contre le braconnage et l'appui continu des équipes de gestion de la RNF au renforcement des mesures de protection.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre technique d'outils pour impliquer les communautés locales dans la protection et la conservation de la RNF, y compris un appui technique pour la formation et le renforcement des capacités des membres de la communauté.

- Soutenir l'identification et la mobilisation d'expertises pour la gestion des zoonoses, des conflits homme-faune sauvage et de la transhumance ; et contribuer au renforcement des capacités et à l'amélioration des outils d'atténuation des risques.
- Superviser les inventaires de la faune sur le terrain et contribuer à la collecte, à l'analyse et à l'interprétation des données sur la biodiversité
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités ciblant les acteurs engagés dans la lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages.
- Fournir un soutien technique pour la conception et la mise en œuvre d'outils et de stratégies de partage des connaissances afin de réduire la demande de produits de la faune.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris une contribution technique pour la mobilisation d'experts, le renforcement des capacités, la reproduction des meilleures pratiques, et le suivi et l'ajustement des approches pour un impact maximal.
- Soutenir les aspects techniques de l'engagement du secteur privé, y compris l'élaboration d'outils et de documents pour encourager la participation à la gestion de la RNF et l'officialisation des partenariats.
- Fournir une assistance technique pour capitaliser sur les connaissances et les leçons apprises du projet ; soutenir leur diffusion aux niveaux national et international ; et contribuer à l'amélioration technique des outils MEL/MRV.
- Fournir un examen technique et une assurance de la qualité des extrants du projet (p. ex., études, évaluations, rapports).
- Fournir des conseils sur les méthodologies et les approches appropriées pour atteindre les résultats et les objectifs du projet, en fonction de la portée technique du projet.
- Soutenir les activités de gestion des connaissances, de communication et de sensibilisation en documentant les leçons techniques apprises et en les partageant avec les parties prenantes et les plateformes concernées.
- Compiler et partager les leçons techniques de la mise en œuvre du projet pour soutenir l'apprentissage et la réplique au sein du GWP et d'autres projets.
- Faciliter le développement de partenariats techniques stratégiques régionaux et internationaux pour l'échange de compétences et de connaissances en matière de restauration des écosystèmes et de conservation de la biodiversité.
- Exécuter toutes autres tâches requises pour l'atteinte des objectifs du Projet.

V. Résultats

Dans le cadre de son mandat, le Conseiller Technique Principal du projet sera évalué selon le degré d'atteinte des résultats clés suivants :

- Les capacités des parties prenantes locales et nationales sont renforcées pour la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité.
- Les communautés locales développent des activités génératrices de revenus et adoptent des pratiques durables pour l'utilisation des ressources naturelles.
- Des outils et méthodes innovants pour la gestion, la conservation et le suivi de la biodiversité sont développés et efficacement déployés.
- Les connaissances, succès et apprentissages techniques du projet sont valorisés et largement partagés.
- Des partenariats stratégiques et multi acteurs renforcent les synergies pour atteindre les objectifs du projet.

VI. Rapport Hiérarchique

Le Conseiller Technique en Chef (CTA), Expert International, fournira des conseils techniques pour la conception et la mise en œuvre des activités du projet. Il travaillera en étroite collaboration avec le gestionnaire de projet et soutiendra la livraison des résultats du projet, coordonnera les contributions techniques et examinera les termes de référence et les livrables des consultants et des sous-traitants.

VII. Compétences

- Solide connaissance du contexte politique et socio-économique lié au système d'aires protégées guinéennes, à la conservation de la biodiversité et à l'application de la loi aux niveaux national et infranational.
- Solides compétences en leadership, en gestion et en coordination, avec une capacité démontrée à coordonner efficacement la mise en œuvre de grands projets multipartites.
- Capacité à gérer efficacement des équipes techniques et administratives, à travailler avec un large éventail d'intervenants dans divers secteurs et à tous les niveaux, à développer des partenariats durables avec des organismes collaborateurs.
- Aptitude à coordonner et à superviser le personnel de l'Unité dans la mise en œuvre d'activités techniques en partenariat avec divers groupes d'intervenants infranationaux, y compris la communauté et le gouvernement.
- Solides compétences en rédaction, en présentation, en rapport, en communication et en communication, en particulier pour répondre rapidement et précisément aux courriels.
- Solides compétences informatiques, en particulier la maîtrise de toutes les applications du progiciel MS Office et la recherche sur Internet.
- Solide connaissance du contexte politique et socio-économique lié au système d'aires protégées guinéennes, à la conservation de la biodiversité et à l'application de la loi aux niveaux national et infranational.
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités.
- Bonne aptitude à communiquer.

VIII. Qualifications

Education:	Être titulaire d'un Diplôme universitaire (MSc ou PhD) dans un domaine lié au développement rural, à la gestion de la faune, à la restauration des terres/écosystèmes, à l'environnement, à la conservation, à la gestion des aires protégées ou à des domaines similaires.
Experience:	• Minimum 10 ans d'expérience démontrable en gestion de projets/programmes en restauration des terres/écosystèmes et en gestion AP/NRM. • Au moins 5 ans d'expérience de travail avec des Départements ministériels, des institutions nationales ou Régionales qui s'intéressent à la gestion des ressources naturelles et/ou de l'environnement. • Une expérience dans la gestion des projets environnementaux à grande échelle et associée à des approches novatrices d'interventions climatiques sera hautement valorisée. • Solide compétence en analyse et rédaction de rapports. • Bonne connaissance des procédures, approches et principes de gestion admis par le PNUD et l'expérience antérieure des projets du FEM sont un atout.
Langues:	Excellentes compétences linguistiques en anglais et en français (lu, parlé et écrit). Connaissance des langues locales souhaitée.

IX. Dossiers de candidatures

Les candidats(es) intéressés(es) et dont les profils répondent aux critères du poste sont priés(es) de déposer les dossiers suivants :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum Vitae actualisé,
- Les photocopies des diplômes légalisées et attestations des services rendus,
- Tout autre document renseignant sur la carrière du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse :
Email : appel.offres@medd.gov.gn

Avec la mention : « **Candidature pour le poste de Conseiller Technique Principal (CTP/CTA) du projet « PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE DANS LA RESERVE DE FOLONINGBE PAR UNE GESTION INTEGREE ET PARTICIPATIVE** ».

A

Monsieur le Directeur National du Projet « Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Faune de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative ».

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 Novembre 2025 à **00 heure GMT**.

Conakry, le 03 novembre 2025



Directeur National du Projet

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.